

# SNUEP Infos N°127

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 16 novembre 2009

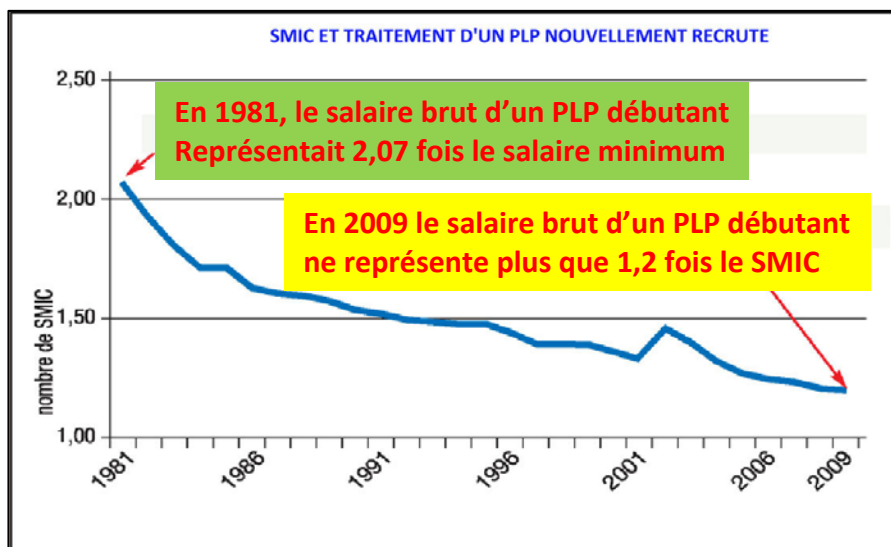
## MARDI 24 NOVEMBRE

## GRÈVE NATIONALE

## UN BUDGET 2010 CONTRE LES SERVICES PUBLICS

« Un budget pour les entreprises » ; « L'Education au régime sec » (La Tribune) ;  
« Des baisses d'impôts sans précédent pour les entreprises » (Les Echos)

### MEME LES QUOTIDIENS DE LA PRESSE ECONOMIQUE RECONNAISSENT LES CADEAUX FAITS AUX ENTREPRISES



Les conséquences nous les connaissons :

- Hausse des effectifs de classe,
- Réduction de l'offre de formation,
- Diminution du nombre d'heures de cours,
- Dégradation des conditions d'encadrement des élèves comme des conditions de travail et d'emploi des personnels, « réformes » au rabais,
- Alourdissement de la charge de travail, recours accru aux heures supplémentaires.

**Au bout de tout cela, c'est l'échec scolaire et ses dégâts sociaux !**

**C'est tout le contraire qu'il faut faire :**

Investir dans l'éducation et les services publics pour préparer l'avenir et l'insertion des jeunes dans une société de la connaissance, de la culture et d'emplois qualifiés.

## D'autres choix sont possibles...

## ...ENSEMBLE, IMPOSONS-LES.

## TOUS EN GRÈVE LE 24 NOVEMBRE



Toute l'info sur [www.snuép.com](http://www.snuép.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuépnat@snuép.com](mailto:snuépnat@snuép.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°127

## Communiqué de l'intersyndicale de l'Enseignement Professionnel

# L'intersyndicale de l'enseignement professionnel au sénat

L'intersyndicale de l'enseignement professionnel (SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, CGT Educ'action, SUD Education, SUD Rural, FAEN-SNCL) a été reçue au sénat, jeudi 5 novembre, dans le cadre d'une audition sur la réforme de la voie professionnelle. La sénatrice Mme Brigitte Gonthier-Maurin désirait avoir notre sentiment sur la mise en place de cette réforme qui réorganise profondément l'enseignement professionnel. Elle nous a interrogés sur différents éléments de la réforme, notamment sur l'offre de formation CAP-BAC PRO en 3 ans, sur l'accompagnement personnalisé ou encore sur la certification intermédiaire.

**L'intersyndicale a tout d'abord rappelé son opposition à cette réforme** mise en place de manière précipitée et sans concertation, qui sous couvert de rénovation de la voie professionnelle, affaiblit considérablement le service public de la formation initiale. En effet, nous avons toujours dit que les réponses proposées par cette réforme aux problèmes des sorties sans qualification n'étaient pas les bonnes. La généralisation du cursus en 3 ans amenant au Bac Pro ne répond en fait qu'à une logique budgétaire : amputer la formation des lycéens de 25 % afin de récupérer des postes d'enseignants. Cela a pour conséquence de diminuer l'offre de formation au sein du service public de la formation initiale en cantonnant au mieux une partie des élèves au minimum de formation avec un CAP, ou une certification intermédiaire de niveau V, et en transférant de fait une autre partie des élèves vers l'apprentissage pour des raisons purement économiques. Ainsi, la disparition des classes ou sections des BEP/BEPA en deux ans, principalement implantées en lycées professionnels, lycées (LP ou LEGT) agricoles, aura

de graves conséquences sur les poursuites d'études et la réussite des élèves à obtenir un niveau IV. Renvoyer la responsabilité de la mise en application des grilles horaires, d'une partie du programme ainsi que de l'accompagnement personnalisé à la seule autonomie des établissements, ne garantit plus des formations homogènes sur l'ensemble du territoire, fait peser de graves menaces sur la qualité des enseignements dispensés et ne permettra pas de lutter efficacement contre les difficultés scolaires et les sorties sans qualification. De plus, ce désengagement de l'Etat en matière éducative organise la mise en compétition des disciplines et des enseignants entre eux, ce qui nuit au travail d'équipe nécessaire à la réussite des élèves et contribue à la dégradation des conditions de travail des enseignants.

**Nos organisations ont condamné fermement la mise en place de la certification intermédiaire** qui participe à la dévalorisation de l'ensemble des diplômes de la voie professionnelle. Elles demandent le retour à de réels parcours en 4 ans qui passent par le maintien de la formation et du diplôme du BEP/BEPA en 2 ans.

## Réforme de la voie professionnelle

# LE SNUEP-FSU EN AUDIENCE AU SENAT

Une délégation du SNUEP-FSU (R Pasini et E Milin) a été reçue par Mme Brigitte GONTHIER MAURIN (*rapporteur du budget Enseignement Professionnel*) à sa demande et dans le cadre ses consultations le jeudi 15 octobre de 14 h à 16 h.

La sénatrice souhaitait aborder principalement les questions suivantes :

- Mise en place du Bac Pro 3 ans ses incidences – Examen de la situation – Conséquences
- Mise en place des CAP
- Orientations des élèves entre les voies de formation
- Recrutements des enseignants de la voie professionnelle

L'examen de ces quatre points mis à l'ordre du jour a été l'occasion, lors de leur développement, d'aborder l'ensemble des points que nous avons préparés pour cette audience. Très succinctement ont aussi été abordé :

- Loi sur la formation professionnelle et l'avenir de l'enseignement professionnel
- Le service public régional voulu par les régions

*L'ensemble de ces thèmes a permis de réaffirmer nos mandats et de rappeler des points d'urgence auxquels sont confrontés les collègues en cette rentrée scolaire.*



Toute l'info sur [www.snuép.com](http://www.snuép.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuépnat@snuép.com](mailto:snuépnat@snuép.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°127

## ENSEIGNER : UN METIER QUI S'APPREND

### Pour tous les jeunes, défendre et transformer la formation des enseignants

Notre conception du système éducatif, notre volonté d'aller vers une École réellement démocratique qui assure la réussite de tous les jeunes, qui lutte contre l'échec scolaire et cherche à faire que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires, nous amènent à lancer cet appel pour défendre et transformer la formation des enseignants. Nous estimons que l'élévation du niveau de formation et de qualification de tous et leur reconnaissance est un impératif démocratique. Un plus grand nombre d'étudiants issus des milieux modestes doit pouvoir accéder dans de bonnes conditions à un haut niveau d'études supérieures.

La réforme qui se met en place contre l'avis de tous les acteurs concernés, débouchera à terme sur une ségrégation sociale plus grande et une dégradation de la formation. La suppression massive d'emplois, les dégradations de la formation, la disparition programmée des IUFM, la remise en cause du temps de formation pendant l'année de fonctionnaire stagiaire marquent l'abandon de toute ambition pour démocratiser le système éducatif. À quelques jours d'annonces dont tout laisse présager qu'elles seront néfastes pour les élèves, les étudiants, les formateurs, **la Fsu demande à nouveau l'abandon de cette réforme ainsi que le retrait des textes d'application déjà publiés au profit d'une toute autre réforme.**

Une vraie réforme de la formation doit permettre une réelle élévation de la qualification de tous les personnels d'enseignement et d'éducation, articulant exigences scientifiques et professionnalisation, intégrant dimensions disciplinaire, didactique et professionnelle. Nous appelons à construire une formation progressive et intégrée qui commence dès la licence, intègre le master et l'année de fonctionnaire stagiaire. La formation continue doit s'appuyer sur cette formation initiale et être garantie à tous dans toute la carrière.

Mieux former les enseignants exige de développer le lien enseignement recherche à tous les niveaux et dans tous les domaines de la formation. Nous exigeons en particulier des créations d'emplois d'enseignants chercheurs ou de chercheurs, ainsi que des moyens financiers pour que Université et leurs IUFM, les organismes de recherche et INRP développent des thématiques trop souvent tenues à l'écart en France notamment l'histoire des disciplines, épistémologie, didactique, analyse de pratiques ...

Nous affirmons la nécessité de conserver et développer une structure de formation spécifique aux enseignants au sein de l'Université. Les IUFM doivent être rénovés et s'appuyer sur des coopérations avec les différentes

composantes d'une université et entre établissements. L'Etat doit assurer un cadrage national de la formation et l'équité sur le territoire national. La formation suppose des approches plurielles ; les équipes pluri-catégorielles de formateurs IUFM comprenant aussi des enseignants en service partagé ou des maîtres formateurs, ne doivent pas être démantelées mais au contraire élargies.

Nous sommes attachés au recrutement des enseignants par concours, ce qui garantit une équité sur le territoire, et au statut de fonctionnaires de l'État, leur permettant d'assurer sereinement leurs missions.

Nous l'affirmons, réformer la formation et le recrutement des enseignants relève d'un choix de société. Ce sont deux leviers essentiels pour transformer l'école en profondeur et revaloriser les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Nous appelons dans l'urgence les ministres à ouvrir des négociations en vue :

- de mettre en place un système d'allocations d'études et de pré-recrutement
- d'assurer une carte des formations qui permette la préparation de tous les concours
- d'élaborer un cadrage national qui articule la mise en place de masters de qualité et une préparation aux concours de recrutement
- de conforter le rôle des IUFM et de leur potentiel de formation pour la formation initiale et la formation continuée
- de mettre en place une année de fonctionnaire stagiaire qui comporte 60% du temps de service accordé à la formation professionnelle.
- Un plan pluriannuel de recrutement et de résorption de la précarité



## **Le SNUEP, le SNES et le SNEP écrivent à la Directrice Générale des Ressources Humaines du Ministère de l'Éducation Nationale**

Madame la Directrice,

Après la publication de la Note de service doivent s'ouvrir des discussions sur les conditions dans lesquelles vont se dérouler les opérations de mutations. Cela concerne le fonctionnement des formations paritaires mixtes (FPM) tant pour le mouvement inter que pour le mouvement intra.

Les mutations et les premières affectations sont pour les personnels un moment important qui a des conséquences fortes sur les conditions professionnelles et personnelles des agents concernés.

Ils sont très attachés à ce que soient strictement respectés leurs droits, la transparence des décisions et la capacité de leurs représentants, élus par l'ensemble de nos professions, à pouvoir s'assurer de l'équité mais aussi à disposer des moyens permettant de corriger les « erreurs » et d'améliorer la qualité du mouvement proposé par l'administration.

Cela impose :

- Des documents préparatoires donnés suffisamment à l'avance et permettant aux représentants des personnels d'assurer l'intégralité de leur tâche, ce qui suppose de pouvoir scinder toutes les phases du mouvement et pouvoir intervenir sur chacune d'entre elles ;
- Que toutes les affectations et toutes les mutations de l'ensemble des personnels fassent l'objet d'un examen par les FPMN au niveau national et les FPMA et des groupes de travail au niveau académique (affectation des TZR et des stagiaires).

C'est le seul moyen d'éviter la moindre suspicion sur d'éventuels « passe-droits ».

La non-prise en compte de ces exigences conduirait à un conflit majeur avec l'ensemble de nos professions sur un sujet très sensible qui a déjà conduit l'an passé à une réaction d'ampleur des personnels.

Par ailleurs, le choix fait par le Ministère, et par voie de conséquence par les Rectorats, de publier les projets de mouvement avant la tenue des FPM conduit à des blocages. En effet, cela suscite les réticences - pour ne pas dire plus - du Ministère et des Rectorats à prendre en compte les demandes formulées par les commissaires paritaires lors des FPM pour corriger les erreurs et prendre en compte les améliorations, demandes faites pour assurer l'équité du mouvement et permettre la mutation du plus grand nombre d'enseignants. C'est la raison pour laquelle nous demandons qu'aucune information individuelle ne soit rendue publique avant le mouvement.

Vous devez donc être convaincue que ce dossier ne peut être abordé uniquement d'un point de vue technique mais nécessite des arbitrages éminemment politiques.

Votre souci d'être à l'écoute des personnels, et donc des organisations syndicales représentatives, doit vous conduire à nous recevoir dans le cadre de nos responsabilités sur cette question avant la fin du trimestre. C'est le seul moyen de pouvoir trouver, suffisamment en amont des opérations de mouvement, des solutions efficaces, respectueuses du rôle des commissions paritaires et s'appliquant sur l'ensemble du territoire.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer, Madame la Directrice, l'assurance de nos sincères salutations.



# SPÉCIAL CONGRÈS FSU



D'autres contributions individuelles ou collectives peuvent être envoyées au SNUEP-FSU national à : [national@snuep.com](mailto:national@snuep.com)

Le Bureau National du 16 novembre et le Conseil national des 9 et 10 décembre arrêteront les positions du syndicat

## Contributions collectives

### THÈME 4 : Féminisation des instances

Depuis son congrès fondateur la FSU, affiche régulièrement la nécessité d'une représentation équilibrée femmes/hommes dans ses différentes instances. Au dernier congrès, qui s'est déroulé à Marseille, un Observatoire de la parité a été mis en place pour suivre l'évolution de la parité dans notre fédération. Un niveau semble plus que d'autres poser problème dans la FSU : ce sont les sections départementales.

Même si l'Observatoire n'a pas pu fonctionner aussi bien que nous l'espérons, faute, entre autres, de réponses des SD, il n'en reste pas moins que les chiffres sont préoccupants. Le nombre de femmes au CDFN, par exemple, avoisine les 35%, alors que nous sommes dans une fédération qui syndique très majoritairement des femmes !

Nous savons que la société, de façon générale, a beaucoup de mal à mettre en place une parité dans les lieux décisionnels et que les lois, les règles n'y suffisent pas. La question logique, qui se pose maintenant, est de comment passer à une étape supérieure ? Nous l'avons observé dans d'autres champs de nos sociétés : il semble que seule une mesure contraignante

(financière ou autre) puisse faire bouger les comportements pour qu'ils tendent vers l'objectif affiché de notre fédération.

Nous savons aussi que dans la FSU la difficulté réside dans le nombre très différent de représentant-es en fonction des syndicats, il est certes plus facile d'avoir des délégations mixtes pour les « gros » syndicats, et encore, ils ne sont pas à équivalence du nombre de leur adhérentes (60% ou plus pour certains syndicats !). Ne peut-on envisager que les SD qui le pourraient/souhaiteraient aient un binôme F/H, même si cela coûte financièrement ? Ne peut-on pas aussi demander une alternance en milieu de mandat ? Qui elle ne coûterait rien.

Il faut aussi s'interroger sur la formation militante et proposer un module sur les implications de cette dimension là dans tous les stades.

Par ailleurs, il faut continuer le travail d'analyse avec l'Observatoire, voire se rapprocher d'un-e chercheur-e, pour un vrai travail de recherche de façon à évaluer aussi la répartition sexuée des décharges.

Sigrid Gérardin, Marie-Caroline Guérin, Thomas Lancelot



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°127

## VOTE D'ORIENTATION FSU : Ne pas choisir c'est aussi choisir !

Depuis la création de la FSU, la première tendance, Unité et Action (UA), appuyée ou contrôlée par la seconde, Ecole Emancipée (EE), impose des consensus le plus souvent mous et des positionnements sans odeur et sans saveur qui rendent illisibles les objectifs fondamentaux de notre fédération.

Le ciment de UA c'est sa volonté toujours et partout, dans les syndicats bien installés comme dans les syndicats plus neufs ou « non gouvernés par une de ces deux tendances », de contrôler, de dicter sa loi, de placer ses représentants sans se soucier outre mesure de savoir s'ils ont des qualités ou des compétences.

La seconde, EE, y trouve son compte parce qu'elle dispose souvent d'une minorité de blocage qui lui permet de « jouer » dans la cour des grands, en se révélant pour ce qu'elle est : allié objectif de UA in fine, pendant que les « petites », (PRSI, Emancipation, Front Unique), issues de multiples scissions ou dilutions, se réfugient inlassablement dans la dénonciation systématique de la FSU et derrière des slogans et des formules invariables qui se résument par un « non à tout » et/ou la « grève générale reconductible » à tous propos.

Que dire par ailleurs de certains chevaux de bataille systématiques : la parité partout et tout le temps, qui pourrait conduire à une attitude de « quotas », en apparence confortable et généreuse, n'est pas notre conception. Car le sexe, l'âge ou l'origine ne suffisent pas à faire émerger comme par enchantement les compétences ou les vocations. S'il est fortement souhaitable que plus de jeunes ou de femmes s'investissent, ce n'est pas en le scandant régulièrement que cela se fera.

**Par contre** il est **vital pour le syndicat** et pour le « collectif » que chaque militant soit persuadé qu'il n'est pas propriétaire d'une fonction ou d'un mandat « à vie » et que nul n'est irremplaçable ! Il est nécessaire d'accueillir **les bonnes volontés en ne les décourageant pas** avec un fonctionnement de cacique.

Et chaque responsable digne de ce nom a, entre autres, l'obligation morale de provoquer les renouvellements, de ne pas « s'accrocher à sa place » et de partager ses responsabilités dans le but de former des nouveaux et de les encourager à s'investir !

***C'est pourquoi la liste RPCA\*, invite à ne voter pour aucune des tendances « officielles » et candidates pour ne rien changer ! Il suffit pour cela, dans la première partie du document de vote, de rayer clairement la totalité des cinq lignes correspondant aux 5 tendances concourantes et concurrentes !***

Bernard BERGER, SEVERINE BRELOT Guy BERLIOUX, Françoise BONNET, Georges BRISSIAUD, , Jacqueline TOUTAIN, René PASINI, Thierry MANSUY, Philippe SICOT ...

\* RPCA représente, depuis 2008, 50% des voix au SNUEP et occupe 50% des sièges dans les instances délibératives de ce syndicat, comme le groupe UP qui associe notamment des militants UA et EE dont « l'Unité et le Pluralisme » ne résistent pas à la séparation dans le cadre du vote interne à la FSU.

**Mais il n'est ni sain ni constructif**, par des démarches fallacieuses, d'éliminer des militants, de se priver de compétences ou d'effacer des expériences qui ont le mérite d'éviter la répétition des mêmes errements ou des mêmes dérives.

La volonté d'unité et de rassemblement, louable, affichée ou invoquée par les fondateurs de la fédération et symbolisée par le **U**, se traduit par la règle des 70 % qui conduit trop souvent pour ne pas dire toujours, à l'issue de débats interminables, à des textes et mandats hermétiques pour les non initiés, vidés de toute aspérité et de clarté, propres à éteindre tout enthousiasme excessif et à éviter toute évolution en profondeur. En sclérosant les débats, le couple UA/EE empêche une réelle expression démocratique du plus grand nombre.

Et que font les « tendances installées » des milliers ou dizaines de milliers d'adhérents des syndicats de la FSU qui ne se reconnaissent pas en elles si on en juge par le peu de participation aux rituels scrutins triennaux ?

Qu'ont fait UA et EE depuis le congrès précédent (Marseille) pour que les syndicats, majoritaires en nombre sinon en adhérents, qui reconnaissent le droit de tendance sans se retrouver dans leur fonctionnement actuel, se sentent mieux pris en compte ? **RIEN !**

**La proposition d'ouverture de leur liste de candidatures n'est pas une mesure suffisante pour nous convaincre du contraire !**

Cela n'empêche pas les deux principales tendances de montrer la limite de leur logique par des divisions internes et des divergences profondes selon qu'elles interviennent dans le « grand syndicat » du second degré ou dans le « syndicat majoritaire » du premier degré. A la logique de « la tendance qui écrase tout » succède la démarche du « gros syndicat qui dicte sa loi » aux moins gros et aux petits.

La maîtrise de la FSU ne devrait pas conduire les « historiques » à se sentir seuls propriétaires de notre fédération en traitant les « non inféodés » par l'indifférence ou en les contraignant peu ou prou à entrer dans le moule.



[Rpca.snuep@gmail.com](mailto:Rpca.snuep@gmail.com)



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°127

# THÈME 4

## Quelle FSU pour demain ?

### QUELLES ALLIANCES ?

**La FSU est la seule fédération représentative au niveau de l'Education nationale dans tout le paysage syndical.** Elle n'a donc, a priori, aucun risque d'être en dessous des 10% pour faire reconnaître sa représentativité (*accords de Bercy dans la Fonction Publique (FP), dont la traduction législative n'est pas encore faite*) dans l'Education Nationale, ou la FP d'Etat. Cela peut être plus difficile pour l'ensemble des 3 FP.

Malgré tout, la base des adhérent-es demande toujours avec insistance des alliances syndicales sur les grands problèmes et des actions communes. La FSU essaie d'impulser des stratégies communes, pas toujours avec succès !

Nous ne croyons pas possible la transformation de la FSU en une confédération concurrençant les autres confédérations. Nous ne croyons pas réaliste la fusion de la FSU avec la CGT ou Solidaires. Cela ne pourrait d'ailleurs être qu'avec la CGT car Solidaires ne passe pas la rampe des 10% et n'a que peu de représentativité de façon générale... Les enseignant-es ont une identité qui ne se fonde pas dans celle des salarié-es du privé, on ne peut que le constater même si on le déplore. Sachant qu'à la CGT l'éducation nationale représente peu et n'a pas de poids politique dans les instances de la confédération, la FSU a peu d'espoir d'être entendue alors. Ce n'est pas une solution viable.

**La seule possibilité est un travail régulier avec la CGT et Solidaires,** peut-être avec d'autres mais pour l'instant cela semble prématuré.

Sous quelle forme ? Plus sous celle d'une structure informelle, sur des thèmes de travail et de recherche, comme cela commence à se faire, sans pour autant vouloir à tout prix le figer dans une structure.

### QUELLE VIE INTERNE ?

**À Unité et Action du SNUEP-FSU nous sommes pour un secrétariat élargi de la FSU** car il nous semble impensable aujourd'hui de fonctionner, vu le nombre de dossiers à traiter, avec un-e seul-e Secrétaire Général-e. Ce n'est pas réaliste ! De plus, le BDFN est composé de secrétaires généraux, certes en prise avec la réalité des syndicats nationaux mais surbookés et incapables d'augmenter indéfiniment leurs tâches de travail... Il semble nécessaire d'avoir une représentation du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>nd</sup> degré et des non-enseignant-es dans un secrétariat général.

Notre pratique de fonctionnement au sein de la liste Unité et Pluralisme du SNUEP-Fsu nous montre que nous pouvons élaborer un fonctionnement avec des personnes d'horizons différents (majoritairement des « sans tendance » et aussi des UA et des EE). Ce n'est pas facile mais c'est possible !

*Jean Sébastien Bélorgey, Serge Bertrand,  
Jacques Fourgeaud, Marie-Caroline Guérin*



# Contributions individuelles

## POURQUOI JE VOTERAI BLANC ET CONTINUERAI A CONSTRUIRE LE SNUEP DANS LA FSU !

Le SNUEP n'existe que parce que la FSU à tout mis en œuvre afin que cela soit possible ; le SNUEP a toujours pris part aux actions lancées par la FSU, les membres du Snuép qui siègent dans les instances de la FSU ont toujours apprécié d'avoir leur libre arbitre lorsqu'il s'agit d'aborder les thèmes propres à l'enseignement professionnel.

Aujourd'hui à la veille de son congrès, la FSU se pose la question d'un rapprochement syndical dans le second degré. Ainsi se dessinent les contours d'un seul syndicat d'enseignants du second degré au sein de la FSU avec comme corollaire la disparition évidemment d'un Snuép qui n'aurait donc plus sa place.

Quid des idées qui nous ont poussés à créer le Snuép ? La création d'un syndicat spécifique des PLP. Oui j'ose affirmer que si nous sommes des enseignants à part entière, notre enseignement est caractéristique parce qu'il prend en compte les difficultés d'un public qui n'a jamais eu sa place en lycée général et technique. Je ne souhaite pas faire partie d'un syndicat dans lequel les PLP auraient une petite place alors que je me bats pour que le bac pro 4 ans renaisse, parce que je sais qu'une année de moins pour les BEP va aggraver les difficultés de nos élèves. Nous avons droit à une place entière où nous pouvons débattre des problèmes propres à notre enseignement et ce n'est pas, réduits à la portion congrue, à l'intérieur d'un grand syndicat que nous pourrions le faire. Trop d'enjeux sont liés à la réforme du lycée et pour le moment la réforme du bac pro 3 ans est envisagée comme une concurrence parce que les bons élèves de collège de fait pourraient envisager avec plus de facilité une poursuite d'études en LP plutôt qu'en LEGT ! Mais de quelle manière avons-nous été soutenus lors de nos batailles contre le bac pro 3 ans ? Il y a toujours eu des pressions très fortes exercées sur les familles dans les collèges pour qu'elles envoient leur enfant en lycée général. Nous ne pourrions avoir que les élèves en difficulté, donc fournir une main d'œuvre peu exigeante et entériner encore plus le traité de Lisbonne.

Non je ne veux pas d'une FSU qui, sous couvert de mauvaises réformes (mastérisation, corps unique .....), accepterait de signer l'arrêt de mort du Snuép. Peut-on d'ailleurs envisager valablement que 2 500 adhérents soit un enjeu ? Ou alors c'est que le développement du Snuép n'est pas assez rapide ! En outre ne serait ce pas valider le projet gouvernemental de mise en place du corps unique ?

Mais au-delà de ces considérations se posent la réflexion des tendances dans la FSU. En effet nous n'ignorons pas que ce sont principalement les deux grandes tendances (UA et EE) qui co-dirigent la FSU. La voix des sans-tendances dont je fais partie (RPCA est un groupe de réflexion non représenté dans la FSU) est rarement entendue.

Le Snuép est majoritairement composé de sans-tendances même si d'autres essayent de faire accroire le contraire. Que deviendrons-nous ? Une fois avec les uns ? Une fois avec les autres ? Au gré des discussions ? Discussions souvent rendues nébuleuses par l'obtention des accords avec une majorité de 70 %.

La FSU n'a rien fait pour que l'expression des petits syndicats soit une réalité depuis le congrès de Marseille. Comment arriverait-elle maintenant à le faire ? N'est ce pas un leurre ? Sans les syndicats nationaux, pas de FSU, il serait utile d'envisager une redéfinition du secrétariat général avec une part plus grande pour les sans tendances et, que les luttes feutrées entre UA, EE, FU, Emancipation, PRSI pour obtenir ces 70 % cessent de polluer un débat qui doit prendre en compte l'évolution de la Fonction Publique dans son ensemble et des syndicats de l'Education Nationale. Nous sommes mis à mal, les Lois perfides concoctées par le gouvernement sarkoziste sont une régression flagrante et peu à peu les idées généreuses qui ont prévalu disparaissent : la retraite par répartition ? Bientôt un beau souvenir d'après guerre ! La couverture sociale ? Qui s'en souviendra ?

Oui, je reconnais le droit de tendance mais à ce jour ne me reconnait dans aucune.

On veut se battre pour une féminisation des instances, pourquoi pas ?

Je pourrais dire la même chose pour la place de jeunes, mais en allant plus loin je pourrais aussi plaider pour que la place des anciens ne soit pas une relégation d'office en maison de retraite.

La FSU pourrait montrer l'exemple en refusant le cumul des postes à responsabilité, beaucoup plus néfaste à l'émergence d'une nouvelle génération de militants, féminisée qui plus est. Ainsi un responsable d'un syndicat national ne devrait pas cumuler avec un poste de responsable fédéral. Il devrait comme en politique, je sais ce n'est pas le meilleur exemple, laisser sa place à un suppléant. Ce n'est que de cette manière que chacun pourra trouver sa place et rendre pérenne l'idée que personne n'est indispensable !

Donc je voterai blanc et j'incite ceux qui se sont retrouvés dans mes propos à faire de même. Je vais barrer les listes en présence car aucune n'a vraiment prouvée qu'elle œuvrait pour le bien commun et non pas pour sa chapelle.

Françoise BONNET  
15 novembre 2009



Toute l'info sur [www.snuép.com](http://www.snuép.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuépnat@snuép.com](mailto:snuépnat@snuép.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°127

## Quatre raisons parmi d'autres de **ne pas APPROUVER** **LE RAPPORT d'ACTIVITE NATIONAL de la FSU**

FAUT-IL PRECISER QUE CE TEXTE N'ENGAGE PERSONNE D'AUTRE QUE MOI ?!

Faut il redire – car cela est écrit par ailleurs par RPCA - que la FSU préfère laisser se perpétuer un fonctionnement interne largement dicté par les deux grandes tendances et leurs connivences objectives plutôt que d'impulser une démarche nouvelle ! Je suis personnellement convaincu que **le droit de s'organiser en tendances ou en courants est nécessaire et incontournable**, mais dans le but de réfléchir, de proposer, de construire ! Et non pas simplement pour s'assurer le contrôle de la FSU et de ses syndicats et, en passant, pour garantir une « couverture » et une carrière syndicale à certain(e)s militant(e)s qui seraient incapables sans cela d'accéder à des responsabilités par leurs seules compétences.

**Née en 93/94 de la crise et de l'écroulement de la FEN, la FSU a-t-elle tenté sur tous les plans de mettre en place des pratiques novatrices ? Je ne le crois pas !**

Depuis des années, invariablement, les organisations syndicales et notamment la FSU appellent les personnels, fonctionnaires ou salariés, à se mobiliser (et les sujets ne manquent certes pas vu le rythme effréné des contre-réformes gouvernementales) ! Cela se traduit généralement par 2, 3 ou 4 journées interpro ou interéduc qui se terminent le plus souvent par un mouvement qui s'effiloche et par un échec ou le sauvetage de quelques miettes ! La FSU est victime de sa recherche permanente de l'Unité qui la conduit à ne jamais rien entreprendre sans l'accord minimum d'une ou plusieurs fédérations ou confédérations ! Cela aboutit trop fréquemment à des consensus mous qui n'enthousiasment guère les personnels et conduit parfois même à ne plus rien faire !

La FSU, de mon point de vue, doit abandonner une telle frilosité ! A quoi lui sert donc d'être la première fédération de l'éducation et de la fonction publique d'état si elle se refuse à jouer un rôle moteur et à assumer jusqu'au bout ses responsabilités en prenant, seule lorsque les autres sont trop timorés, des initiatives qu'attendent désespérément les personnels !

Cette année encore, **la journée du 24 Novembre** va-t-elle se prolonger par une ou plusieurs journées de plus en plus espacées parce qu'il faudra attendre à chaque fois l'accord de tous, quitte à se diluer à nouveau dans les périodes de vacances de Février ou d'Avril ou pour cause de proximité des élections régionales ? Ou bien la FSU profitera-t-elle d'une éventuelle (nous le verrons le 24) forte mobilisation pour passer à la vitesse supérieure et forcer un peu la main à ceux qui ont toujours le pied près de la pédale de frein ?

**Depuis Marseille, comme depuis sa création, la FSU n'a, à l'évidence, pas fait le choix de l'audace !**

En 2001, la FSU, alors privée de représentation dans le secteur de l'enseignement professionnel, a choisi de favoriser la création du SNUEP (*largement issu à l'époque du sniep : 1000 adhérents en à peine 2 ans sur une dizaine d'académies alors que le SNUEP atteint péniblement les 2500 sur 30 académies après 8 ans d'existence*) et de l'accueillir en son sein ! **Et il faut en remercier en particulier Gérard Aschieri, pour cela et pour d'autres aspects de son action.**

Mais malgré l'enthousiasme des « assises de l'enseignement professionnel d'Issy les Moulineaux » de 2001 force est de constater que le principal souci des militants qui se réclament (à tort ou à raison) de la Tendance Majoritaire a été de rechercher le contrôle et la « colonisation » du SNUEP plutôt que l'intérêt des personnels et la réelle construction de cette nouvelle organisation !

Pour UA tout vaut mieux (semble-t-il) que laisser « échapper » ce syndicat à son emprise ! Dès la première année, le représentant officiel de UA au secrétariat national du SNUEP n'avait cessé de se démarquer et de discréditer le travail des autres plutôt que de partager le travail de construction entrepris par ses camarades de l'époque. Plus récemment c'est par des transgressions des statuts et des règles démocratiques que d'autres ont accédé frauduleusement à des responsabilités et continuent à tenter de s'installer comme « propriétaires » de ce syndicat sans hésiter pour cela à marrier la carpe UA et le lapin EE.

**Je ne confonds pas les courants UA et EE avec certains militants** qui s'en réclament mais qui n'ont parfois ni principes ni compétences et qui, dans certains cas, cherchent à faire au SNUEP une carrière syndicale qui leur a été interdite ailleurs. Mais force est de constater que ces deux courants n'ont jamais eu le courage de désavouer certaines pratiques et certains comportements.

Deux rencontres avec le SG de la FSU (à la veille du congrès SNUEP de Granville – *j'en étais* - puis plus récemment) ont permis de constater qu'il partageait certaines de nos appréciations comme d'autres responsables nationaux de la fédération mais cela reste et est resté en « off » et n'a jamais débouché sur un rappel des un(e)s et des autres à une éthique indispensable.

**Au moment de « passer la main » le secrétaire général sortant prendra-t-il l'initiative de mettre certaines pendules à l'heure ? Le ou la prochain(e) SG montrera-t-il/elle plus de volonté de faire évoluer la FSU ? Fera-t-elle/il preuve de plus de liberté et d'indépendance d'esprit par rapport à sa mouvance d'origine ? J'ai des doutes !**

La FSU se garde bien de faire quelque chose pour mettre fin à une guéguerre dépassée sur le « champ de syndicalisation » des CPE en laissant œuvrer les rares ayathollahs du SNUEP et, dans une moindre mesure, du SNES ! Car ce sont d'abord des militant(e)s du SNUEP (étiquetés UA) et non pas du SNES qui ont tentés de faire croire, au moment de la préparation du Congrès de Granville, que le SNUEP voulait faire une concurrence déloyale au SNES pour syndiquer les CPE ! Ce sont des cadres du SNUEP d'abord qui font remonter périodiquement à la surface que « le SNUEP ne syndique que les CPE de l'enseignement professionnel » ce qui est aussi stupide que non écrit dans les statuts.

Les CPE ont d'abord besoin d'être fortement syndiqués à la FSU (pour ne pas se faire bouffer) et peu importe dans quel syndicat à condition que ce/ces syndicat(s) les prennent vraiment en charge ! Les CPE ont d'abord besoin d'être avec les profs, parmi les enseignants, et sûrement pas dans un syndicat spécifique qui n'aurait aucun poids, et donc avoir le choix entre le SNES et le SNUEP lesquels ont mieux à faire que guerroyer entre eux. Ils ont plutôt à conjuguer leurs efforts pour défendre cette catégorie en perdition qui n'a guère connu de progrès depuis 1970 et 1989 ! Et il est clair que le SNES n'a rien à craindre du SNUEP et tout à gagner si les CPE restent ou viennent à la FSU !

Dans ce type de question **le rôle de la fédération, pas par des mesures coercitives mais en faisant appel à la raison et à l'honnêteté intellectuelle**, n'est il pas de faire cesser ou de calmer ce jeu néfaste réinventé par quelque un(e)s ou ce « litige imaginaire » entre deux de ses syndicats. **Et ce rôle là, la FSU ne le joue visiblement pas !**

**Pour cela notamment je n'approuve pas le Rapport d'Activité National !**

Guy BERLIOUX



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



**Infos n°127**

**- 9 -**